

Zeitschrift: Le Messenger Raiffeisen : organe officiel de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen
Herausgeber: Union suisse des Caisses Raiffeisen
Band: 7 (1922)
Heft: 12

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Messenger Raiffeisen

Organe officiel romand de l'Union Suisse des Caisses de crédit mutuel (Système Raiffeisen).

Paraissant chaque mois. — (Abonnements : 1 fr. 50 par an.)

Rédaction et Administration (adresses, etc.) : A. MOUNOUD, pasteur, Palézieux.

Après le 3 décembre.

La Confédération a subi l'épreuve du feu, et le peuple suisse vient de donner une preuve brillante de sa maturité d'esprit et de son sens pratique avisé. En dépit des appels à la jalousie, malgré les oripeaux humanitaires dont on avait revêtu l'initiative spoliatrice, la majorité s'est prononcée si énergiquement contre les entreprises à tendance bolchéviste dont les sectateurs de Moscou avaient voulu tenter l'expérience chez nous que l'on peut espérer en avoir fini pour longtemps avec de tels projets. La participation au scrutin a été la plus forte qu'on ait jamais enregistrée. Sur les 982,567 citoyens ayant droit de vote, les 86,1 % se sont présentés au scrutin et l'initiative socialiste a été renvoyée à ses auteurs par 730.584 voix contre 109,484.

Dans les batailles de Morgarten, de Sempach et de Næfels, quelque primitives qu'aient été leurs armes, nos ancêtres ont démontré aux chevaliers autrichiens, tout bardés de fer, quelle valeur ils attachaient à la possession de leur liberté et de leur indépendance. Dans la journée du 3 décembre 1922 les citoyens suisses, en fils qui n'ont pas démerité de leurs aïeux, ont repoussé l'attaque formentée contre les institutions démocratiques de leur patrie par un Rodolphe Goldscheid, un autrichien qu'aurait reconnu comme son descendant légitime le duc Léopold de Habsbourg. Le peuple suisse, dans son ensemble, y compris la fraction patriote du parti socialiste a désavoué les doctrines des sans-patrie; il a déclaré qu'il ne voulait rien savoir des méthodes de violence qui ont fait de la Russie un enfer dont ne parlent sans frissonner de terreur crux qui s'en sont échappés. Son robuste bon sens a percé à jour les utopies fantastiques de renouvellement mondial et de transformation sociale de ceux qui prétendent établir le règne de la paix et de la justice sociale par

méthodes toutes imprégnées de haine. Il a déclaré vouloir rester attaché aux traditions d'honneur, de travail persévérant, de respect du droit du prochain qui seuls assurent la stabilité de l'édifice social et lui permettent de se développer pour le plus grand bien et le profit de tous.

Le résultat de la journée était attendu avec anxiété dans toute l'étendue du territoire national; dans les pays voisins on suivait avec un intérêt passionné les péripéties de la lutte et tous les amis de notre pays ont applaudi à la victoire des partisans de l'ordre. Les magnifiques résultats de la journée ont dépassé l'attente des plus optimistes. Certains cantons ont fourni une majorité des rejetants de 80, 90, jusqu'à 98 %. En de nombreuses communes rurales, et non des moindres, tous les électeurs sans exception sont venus au local de vote et d'une voix unanime ont rejeté l'initiative.

Le sentiment patriotique s'est affirmé comme depuis longtemps il n'avait pas eu l'occasion de le faire.

Même dans les circonstances actuelles, où tout nous oblige à l'épargne pour ne rien laisser perdre des biens que nous possédons encore en vue de la reconstitution économique du pays, nous ne saurions regretter les dépenses, considérables cependant, causées par la campagne contre l'initiative. Nous avons été touchés profondément en voyant l'empressement mis par une foule de citoyens à s'inscrire par les listes de souscription destinées à en couvrir les frais. Et ces citoyens étaient, pour le 99 % au moins, du nombre de ceux que le projet socialiste prétendait épargner.

La journée du 3 décembre n'apporte pas seulement une leçon aux vaincus; elle est aussi un avertissement pour les vainqueurs qui doivent plus que jamais prendre conscience de leurs tâches sociales. S'il est injuste de méconnaître tout ce qui a déjà été fait dans cette voie par les pouvoirs publics, par l'initiative privée, il

serait outrepassant de notre part de prétendre qu'il ne reste plus rien à faire. La question de l'assurance vieillesse, en particulier, est à étudier tout à nouveau, en tenant compte des résultats actuels de la science sociologique. Nous en attendons la solution, non pas de la création d'un institut centralisé, onéreux et paperassier. mais par une collaboration plus étroite de tous les citoyens, les forts soutenant les faibles et leur facilitant le combat de la vie.

Quant aux questions de nature spécialement politiques qui se sont posées à l'occasion de la récente campagne, nous ne saurions les discuter ici. Si d'une part il nous paraît sage de chercher à prévenir un usage abusif du droit d'initiative en augmentant peut-être le nombre des signatures nécessaires pour qu'un projet quelconque soit soumis au peuple, d'autre part nous serions opposés à toute mesure antidémocratique. Le 3 décembre donne la preuve que l'on peut compter sur le peuple suisse et sur son bon sens, et qu'il ne saurait être question de la mettre sous tutelle.

Et maintenant la noble bannière à la croix blanche sur son fond écarlate flotte à nouveau sous le souffle du vieil esprit helvétique. Si le ciel est encore sombre et couvert de lourds nuages, la route reste ouverte, libre des embûches que l'ennemi y préparait sous le masque d'une philanthropie hypocrite. Notre peuple peut y poursuivre sa course, conscient de ses destinées, vers un avenir de justice, de paix et d'amour dont la croix est l'éternel symbole.



La situation actuelle du marché de l'argent.

Le sort en est jeté si la crainte d'un nouveau renchérissement de l'argent est écartée : la confiance renaît et les institutions financières solides reprennent courage. On ne doit cependant pas oublier que les discussions au sujet de la loi sur le prélèvement des fortunes ont déjà eu des effets désastreux, que des capitaux considérables ont émigré à l'étranger et que, en bien des lieux on a gardé par devers soi des billets de banque et des pièces d'or — et cela pour des motifs tout à fait injustifiés, — qui ne rentrent que timidement dans la circulation générale. Dans ces circonstances on ne doit pas s'étonner

si la situation monétaire reste troublée et si l'on ne revient que lentement à la liquidité dont a joui le marché financier dans les mois d'août et septembre derniers. Les auteurs de l'initiative socialiste se frottent sans doute les mains en voyant que le mouvement de baisse du taux de l'argent qui se dessinait avant la campagne que l'on sait, a été arrêté pendant plusieurs mois et qu'il ne reprend que fort timidement. La baisse du prix des capitaux est aussi enrayée par l'annonce d'emprunts officiels qui ne tarderont pas à être offerts au public à des conditions qui font aujourd'hui l'objet de discussions serrées entre les autorités officielles et les représentants des grandes banques. La Confédération, plusieurs cantons et grandes communes ainsi qu'un certain nombre d'entreprises électriques ont maintenant un pressant besoin de ressources nouvelles et la simultanéité des appels à l'épargne pourrait influencer d'une façon inattendue sur les taux. La situation reste trouble et les pronostics sont plus difficiles que jamais.

Nous ne croyons cependant pas nous tromper en conseillant aux Caisses de crédit de mettre à exécution les projets de réduction des taux qu'elles avaient envisagés au commencement de l'automne et que les craintes causées par le rejet de la loi Hæberlin les avaient engagée à différer jusqu'après le 3 décembre. Les taux créanciers affichés aux guichets des banques officielles peuvent leur servir de norme pour leurs propres emprunts. Il nous paraît qu'en aucun cas elles ne doivent dépasser le 4 $\frac{1}{4}$ % en Caisse d'épargne et le 4 $\frac{1}{2}$ pour les obligations à 2 ou 5 ans de terme.

Par la faute de la crise générale que traverse actuellement l'agriculture les entrées d'argent auprès de nos Caisses seront certainement moins importantes cet hiver que par le passé. Afin de pouvoir faire face à leurs besoins courants et répondre aux demandes justifiées de leurs associés, elles doivent lutter contre les coutumes absurdes de thésaurisation. Le mot d'ordre sera : « ne pas garder des sommes importantes en maison qui demeurent improductives ». On a signalé ici et là des vols commis au détriment de paysans qui avaient, par crainte d'un vote affirmatif le 3 décembre, mis en réserve et caché chez eux de l'argent liquide ! Les capitaux disponibles, et dont on n'a pas l'emploi immédiat, ne sont pas à enfouir dans des pieds de bas, ni dans des cachettes plus ou moins sûres, mais ils doivent être déposés à la Caisse de

crédit où ils sont conservés en toute sécurité et avec profit jusqu'au moment où on en a l'emploi. Plus il y a d'argent liquide dans les banques et autres établissements financiers, d'autant meilleur marché sont les prix que les débiteurs doivent payer.

Les circonstances difficiles de l'heure présente seront surmontées d'autant plus rapidement que chacun comprendra que son devoir, en même temps que son intérêt bien entendu, est de s'inspirer dans toute sa conduite de l'esprit qui est à la base de nos mutualités de crédit.

Les institutions coopératives en Tschécoslovaquie

Sous ce titre vient de paraître à Prague, capitale de l'état nouveau qui a groupé quelques-unes des provinces libérées du joug autrichien par la victoire des Alliés (Bohême, Moravie, Silésie), un ouvrage des plus intéressants montrant quelle extension a pris dans la nouvelle République le mouvement coopératif et quelle importance il a pour ses destinées futures.

Pour un chiffre d'habitants de 13,6 millions il existe en Tschécoslovaquie environ 13000 associations coopératives avec 2.300.000 membres.

C'est dans les sphères agricoles que l'idée coopérative a rencontré le plus de succès. La cheville ouvrière de toutes les organisations coopératives agricoles ce sont les mutualités ou Caisses de crédit du système Raiffeisen. Leur activité ne se borne cependant à recevoir des dépôts et à accorder des crédits; au contraire — et c'est en quoi consiste leur supériorité au point de vue de l'économie nationale — elles deviennent de plus en plus les éducatrices des populations rurales en leur apprenant à employer leurs crédits de la façon la plus avantageuse. Leur importance ne gît pas seulement dans les profits matériels qu'elles procurent à leurs associés, mais en ce qu'elles propagent le sentiment de la fidélité et de la confiance, l'honnêteté dans les affaires, l'esprit de solidarité et par dessus tous les principes d'une saine économie. Leur nombre atteint 4262 et l'auteur mentionne avec une légitime fierté qu'il existe aussi un réseau serré des Caisses Raiffeisen qui exercent leur action bienfaisante jusque dans les villages montagnards les plus éloignés des centres urbains qui seuls, avec leurs environs immédiats, jouissaient auparavant des avantages qu'offre le crédit bancaire.

Les Caisses Raiffeisen ont formé une nouvelle génération de paysans chez lesquels elles ont éveillé le sens de l'épargne et du travail intelligent, élevé et fortifié le sentiment du devoir patriotique. Les Caisses Raiffeisen sont représentées comme étant les principales institutions financières du pays et elles jouissent de l'entière confiance de la population.

L'auteur de l'ouvrage que nous signalons attribue à l'esprit coopératif si développé dans son pays la situation exceptionnelle dans le groupe des petits Etats qui avoisinent les puissances centrales dont jouit la Tschécoslovaquie au point de vue du change. La couronne tchécoslovaque est cotée à 17 centimes dans les Bourses suisses. Juste récompense d'un travail intelligent permettant l'amélioration graduelle des conditions d'existence.

Un système de crédit coopératif aussi solidement établi est de la plus haute importance pour l'existence d'un Etat.

Avantages offerts à l'épargne du paysan par les Caisses Raiffeisen (suite et fin)

« Je soutiens les industriels et les négociants de la contrée où j'habite et contribue ainsi à maintenir la situation financière de personnes qui paient leurs impôts et leurs redevances dans ma commune et qui m'aident à en supporter les charges; » Voilà ce que nous répondons, si nous avons conscience des devoirs et des avantages que comporte la solidarité, à certains voyageurs de commerce ou à tels colporteurs qui prétendent — et combien souvent à tort — vendre meilleur marché que le commerce local.

Or ce sentiment des liens qui nous unissent tout d'abord à ceux qui vivent dans notre voisinage immédiat trouve son expression dans la Caisse de crédit Raiffeisen. Chaque dépôt d'argent à la Caisse locale, permet d'accorder des prêts à ceux qui ont besoin de crédit, à des conditions plus avantageuses que ce n'est le cas si la Caisse doit avoir recours à des capitaux étrangers. Payant moins cher leur capital d'exploitation, leur situation en est affermie et améliorée. La joie du travail, que tue si souvent le fardeau de charges trop lourdes, renaît et la communauté toute entière en bénéficie.

Notons encore que les bénéfices réalisés par

la Caisse, pour modestes qu'ils soient, ne doivent rien à personne au dehors de la commune ou de la circonscription régionale où la Caisse exerce son activité. Ils restent acquis au service de ceux qui les ont produits et le moment vient bientôt, pour les Caisses qui comprennent le devoir d'assurer l'avenir pour la constitution d'un fonds de réserve, où la marge entre taux créanciers et taux débiteurs peut être de plus en plus réduite, pour le plus grand avantage et des uns et des autres.

« Celui qui sème moissonnera. »

Lorsque dans nos villages chacun saura faire l'application de ce principe aux questions financières, la conclusion s'imposera avec une évidence lumineuse : « Et mes intérêts propres, et mes devoirs envers mon prochain m'obligent à confier mes économies à la Caisse Raiffeisen. »

AVIS

Les obligations du II^e Emprunt fédéral de mobilisation 5 %, ont été dénoncées au remboursement pour le 1^{er} décembre écoulé.

Au cas où des titres de cette émission se trouveraient encore dans les mains de Caisses Raiffeisen ou de leurs membres, nous prions MM. les Caissiers de nous les adresser au plus tôt pour encaissement.

*Union Suisse des Caisses de Crédit Mutuel
(Système Raiffeisen).*

Aux Caisses Raiffeisen suisses et à leurs Sociétaires

Le 3 décembre marquera dans l'histoire de la nation suisse une date mémorable par les résultats si hautement réjouissants qui ont couronné la campagne contre l'initiative socialiste.

Vous avez contribué à repousser l'assaut socialiste contre la maison suisse, ses institutions et contre les organes du crédit national. Nous avons le devoir de vous exprimer toute notre cordiale reconnaissance pour le concours éminent que vous avez apporté aux forces de l'ordre.

Vive l'esprit d'épargne ! Vive la cause Raiffeiseniste ! Vive la fidélité helvétique !

*Union suisse des caisses de crédit mutuel
(Système Raiffeisen)*

*Les comités directeurs de l'Union
et le Bureau de l'Union.*

A propos de la constitution d'un fonds de secours pour pertes éventuelles.

La proposition de la Caisse de Bière, visant à la fondation d'un fonds de secours, géré par la Caisse centrale de l'Union, en vue de porter secours aux Caisses qui devraient faire face à des pertes menaçant leur existence, a été renvoyée pour nouvelle étude aux Comités centraux et l'assemblée générale du printemps prochain verra à lui donner une solution définitive. Ce sujet n'a pas cessé de préoccuper les personnalités dirigeantes de nos Caisses Raiffeisen suisses et nos lecteurs ont pu lire ici même un article traduit du *Raiffeisenbote* où les opposants étaient pris assez vivement à partie, puis un projet intéressant de notre collaborateur, M. V. Raemy amendement sur quelques points l'initiative de Bière.

Pour notre part, nous ne saurions que nous féliciter de ces controverses, qui sont la preuve de l'intérêt que portent aux choses de l'Union et de son ménage intérieur, ceux-là même qui ne pensent pas pouvoir souscrire à toutes les propositions qui leur sont présentées. Nous croyons que la proposition de la Caisse de Bière eût gagné à être discutée dans les assemblées générales des sections, et que l'on a eu grand tort de paraître vouloir « enlever le morceau » avant le temps.

C'est la raison qui nous met la plume à la main et qui nous fait sortir de la réserve que personnellement nous nous étions imposée. Ces lignes n'engagent que la responsabilité de leur auteur et nulle autre. Elles nous sont dictées par l'unique désir de servir les intérêts de nos Caisses et par elles de l'Union tout entière.

Nous sommes tous d'accord avec le principe énoncé par les auteurs de l'initiative : la solidarité qui unit entre eux les membres d'une Caisse de crédit locale doit aussi trouver son expression dans le groupement national : si telle ou telle de nos associations se trouve dans des circonstances financières particulièrement difficiles, il est du devoir de ses sœurs de chercher à lui porter secours. Qu'on se représente le préjudice que causerait à la cause que nous défendons, la déconfiture d'une quelconque de nos Caisses et avec quel empressement nos adversaires exploiteraient ce malheur.

(A suivre).